

L'organisation parcellaire et la voirie du quartier canonial de la cathédrale de Tours, du XVII^e au XVIII^e siècles

Parcels and Street Network in the Canonical Precinct around the Cathedral of Tours in the 17th and 18th centuries

Bastien Lefebvre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/3955>

DOI : 10.4000/histoiremesure.3955

ISSN : 1957-7745

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2009

Pagination : 221-246

ISBN : 978-2-7132-2214-6

ISSN : 0982-1783

Référence électronique

Bastien Lefebvre, « L'organisation parcellaire et la voirie du quartier canonial de la cathédrale de Tours, du XVII^e au XVIII^e siècles », *Histoire & mesure* [En ligne], XXIV-2 | 2009, mis en ligne le 31 décembre 2009, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/3955> ; DOI : 10.4000/histoiremesure.3955

Bastien Lefebvre

L'organisation parcellaire et la voirie du quartier canonial de la cathédrale de Tours, du xvii^e au xviii^e siècle

Résumé. La compréhension d'un tissu urbain nécessite de s'interroger non seulement sur ses différents éléments constitutifs (voirie, parcellaire, constructions bâties et non bâties), mais aussi sur leurs relations dans le temps et dans l'espace. Cet article présente le résultat d'une étude consacrée au rapport entre la trame viaire et l'organisation parcellaire du quartier canonial de la cathédrale de Tours durant l'époque moderne. Inscrite dans le temps long, celle-ci analyse le fonctionnement, c'est-à-dire l'organisation et les relations des éléments constitutifs de la trame viaire, du point de vue de leur rôle distributif au sein des parcelles. Fondée sur l'analyse des flux de déplacements pédestres théoriques et sur l'analyse des critères de disposition des parcelles dans la trame, cette étude permet d'identifier la manière dont la voirie et le parcellaire sont organisés dans le temps long de la formation du quartier canonial. Les résultats obtenus permettent alors de modéliser l'incidence des pratiques territoriales des chanoines dans l'organisation du tissu urbain et dans la formation du quartier canonial.

Abstract. Parcels and Street Network in the Canonical Precinct around the Cathedral of Tours in the 17th and 18th centuries.

In order to understand how urban fabrics work, one must examine their various constitutive elements (street network, parcel, built and unbuilt structures) as well as the relationships between these elements in both time and space. The present article follows this approach. It presents the results of an original study devoted to the street network and parcel of the canonical precinct around the cathedral of Tours in the Modern Period. This *temps long* study consists in analysing the street network system and the distributive role it played within parcels. Examining theoretical pedestrian movement fluxes and the criteria for parcel within this network, enables the author to identify how parcel and street network were organised throughout the *temps long* of the formation of the canonical precinct. From these results, one can deduce the consequences of the canons' social practices in the organisation of the urban fabric and the formation of the canonical precinct.

* Université de Toulouse II Le Mirail, UMR 5608 TRACES-Terrae (Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés), 5 allées Antonio-Machado, 31 058 – Toulouse Cedex 9. E-mail : bastien.lefebvre@univ-tlse2.fr

L'étude de la formation d'un tissu urbain dans la Cité de Tours, et plus particulièrement du site de l'amphithéâtre antique au quartier canonial (v^e-xviii^e siècle)¹ soulève la question des dynamiques de l'espace urbain² dans le temps long. Elle vise à appréhender la transformation d'un édifice gallo-romain en tissu urbain médiéval et moderne, à expliquer la spécificité morphologique du quartier et à identifier l'activité socio-spatiale de ses habitants. Ce travail nécessite la mise en œuvre de plusieurs outils de modélisation et la réalisation de plusieurs séries d'analyses fonctionnelles, spatiales et/ou temporelles. Dans cet article, sera présentée la partie consacrée à l'analyse de l'organisation du parcellaire et de la trame viaire du quartier canonial de la cathédrale de Tours à l'époque moderne. L'enjeu n'est pas de présenter le détail de l'histoire du quartier canonial, des chanoines ou de leurs maisons mais de tester l'hypothèse de l'incidence de la spécificité de la fonction canoniale sur la formation de l'espace. En d'autres termes, il s'agit de vérifier s'il existe un rapport entre un ou plusieurs critères de distribution des propriétés canoniales dans la trame viaire et les principaux besoins de déplacement des chanoines.

Après une rapide présentation historique et méthodologique de l'organisation du tissu urbain du quartier canonial à l'époque moderne, une partie sera consacrée à la modélisation et à l'analyse des flux de déplacement théorique dans la trame viaire. Il s'agit d'évaluer l'intensité des circulations théoriques à l'intérieur du quartier canonial à partir de deux catégories de parcours considérés comme usuels et spécifiques de la fonction canoniale (le rapport domicile-extérieur du quartier et le rapport domicile-cathédrale). Sans prendre en compte les innombrables motifs de déplacements des chanoines à l'intérieur du quartier canonial — qui restent inconnus — une proposition de hiérarchisation des rues ou des axes de circulation permettra de révéler, puis d'interpréter, au-delà de la simple forme du réseau viaire, sa fréquentation théorique. Dans une troisième partie, une série d'analyses est destinée à vérifier la corrélation entre certains caractères singuliers des parcelles et leur distribution dans le tissu urbain du quartier canonial. Par exemple, les maisons des bénéficiaires du chapitre sont-elles plus proches de la cathédrale que celles des autres chanoines ? La proximité d'une porte du quartier canonial (et donc de l'accès à la ville) a-t-elle entraîné une forme de pression foncière que pourrait révéler la présence de plus petites parcelles ? À l'inverse, les maisons des dignitaires sont-elles ou non les plus éloignées du reste de la ville, les plus distantes des laïcs ? Les différents résultats obtenus à partir de ces interrogations permettent de caractériser l'organisa-

1. LEFEBVRE, B., 2008.

2. LEFEBVRE, B., RODIER, X. & SALIGNY, L., 2008.

tion spatiale du quartier canonial et, étayés par d'autres éléments d'analyse, d'interpréter sa morphologie.

À travers un long processus de formation dépourvu, semble-t-il, de toute forme de gestion programmée de l'espace, le quartier canonial de l'époque moderne constitue-t-il un ensemble relativement homogène, fonctionnant de manière quasi indépendante du reste de la ville ? L'objet de cette présentation est d'exposer la méthode originale qui a été mise en œuvre pour appréhender, mesurer et interpréter la morphologie d'un quartier dont la nature de l'occupation et l'organisation spatiale sont suffisamment bien documentées.

1. La trame viaire et le parcellaire du quartier canonial de la cathédrale de Tours à l'époque moderne

La confrontation des données traditionnellement utilisées dans les études de topographie historique urbaine (bâti, plans, sources écrites, documents archéologiques ou iconographiques) permet de restituer assez fidèlement les transformations du tissu urbain du quartier canonial de la cathédrale de Tours entre un état antérieur à 1642 et un autre état postérieur à 1765.

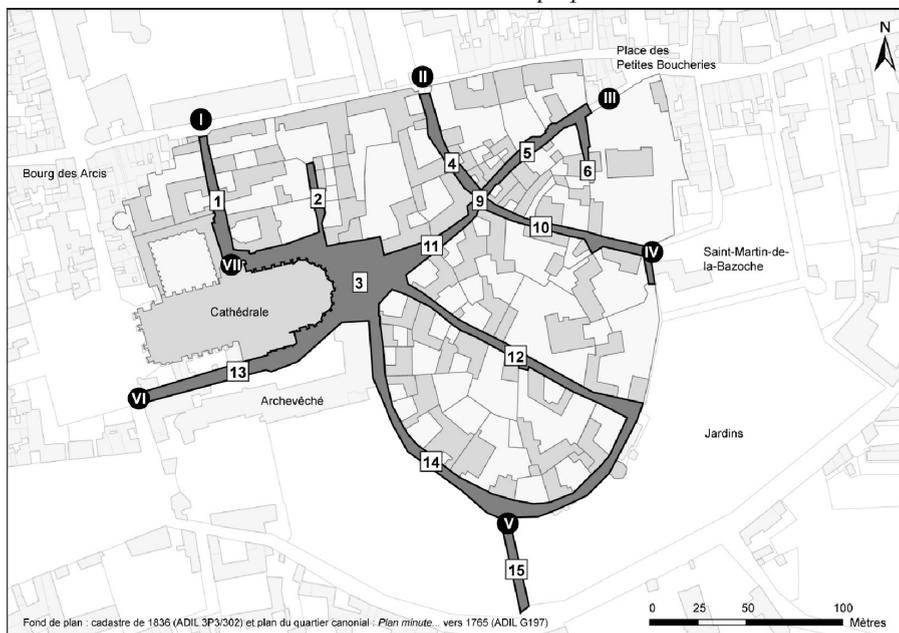
Au milieu du xvii^e siècle, le quartier canonial de la cathédrale Saint-Gatien de Tours occupe la moitié méridionale de la Cité³. Les demeures des chanoines sont situées dans un espace délimité à l'Ouest par l'église cathédrale et le palais de l'archevêque, au Nord par la « Grande Rue »⁴, à l'Est par les terrains de la collégiale Saint-Martin-de-la-Bazoche et au Sud par le mur de l'ancien amphithéâtre qui forme une partie de l'enceinte urbaine depuis le Bas-Empire (Figure 1). À la fin du xviii^e siècle, les cinquante et une propriétés attestées à l'intérieur du quartier canonial permettent de loger l'ensemble des chanoines ainsi qu'une partie des chapelains dépendant du chapitre. Ces propriétés sont toutes accessibles par un réseau viaire interne au quartier canonial : à l'époque moderne aucune n'est accessible autrement. Malgré de grandes différences d'organisation, toutes ces demeures partagent un même programme exclusivement résidentiel ; le plus souvent, plusieurs corps de logis sont articulés entre de vastes espaces de cours et de jardins (Figure 2).

Au Moyen Âge et à l'époque moderne, le quartier canonial forme, conformément à la Règle d'Aix établie en 816, un espace clos, séparé du

3. MABIRE LA CAILLE, C., 1988 ; LEFEBVRE, B., 2008, p. 216-235.

4. Actuelle rue Albert Thomas qui permet de traverser la Cité d'Ouest en Est.

Figure 1. Structure de la trame viaire du quartier canonial de la cathédrale de Tours à l'époque moderne



Rues et places à l'intérieur de la clôture canoniale

- | | |
|--|---|
| 1 Rue de la Psalette | 9 Carrefour « les Quatre Coins » |
| 2 « Cul de sac du terreau » | 10 Tronçon méridional de la rue de la Bazoche |
| 3 Place Grégoire de Tours/Place du Terreau | 11 Tronçon occidental de la rue Racine/
« Grand rüe du cloître » |
| 4 Tronçon septentrional de la rue de la Bazoche | 12 Rue Manceau/Rue Creuse |
| 5 Tronçon oriental de la rue Racine/
« Grand rüe du cloître » | 13 Rue Fleury/Passage de Sturbe |
| 6 Rue longeant le Doyenné | 14 Rue du Général Meusnier |
| 7 Rue Montaigne | 15 Rue de la porte Rouline |

Portes du quartier canonial :

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| I Porte de l'Horloge | V Porte Rouline |
| II Porte Saint-Laurent | VI Porte de l'Œuvre |
| III Porte Saint-Nicolas | |
| IV Porte de l'Ormeau | |

La porte de la cathédrale

- VII Entrée de la cathédrale par les chanoines

reste de la ville et délimité par une clôture⁵ destinée à isoler les résidences des chanoines de celles des laïcs⁶. Les sources écrites précisent que l'accès est contrôlé par un nombre limité de portes ouvertes selon des horaires stricts⁷ ce qui sous-entend un fonctionnement indépendant, sinon distinct du quartier canonial face au reste de la ville. Dans la première moitié du xvii^e siècle, quatre portes permettent d'accéder au quartier canonial : la porte de l'Horloge au Nord-ouest et la porte Saint-Laurent au Nord, connectées à la Grande Rue (respectivement i et ii sur la Figure 1) ; la porte Saint-Nicolas (iii) au Nord-est s'ouvre à proximité de la place des Petites Boucheries ; la porte de l'Ormeau (iv) donne dans la rue traversant le fief de Saint-Martin-de-la-Bazoche (Figure 1).

En 1642⁸, vraisemblablement afin d'accéder plus aisément aux jardins installés dans les anciens fossés de la Cité, une nouvelle porte (la porte Rouline, Figure 1 : v) est percée dans la partie méridionale du quartier canonial. L'aménagement de ce nouvel accès s'accompagne de la création d'une rue à l'extérieur traversant les anciens fossés afin de rejoindre la rue des Ursulines. La rue et la porte Rouline figurent déjà sur le plan *Tours et ses environs* qui a été réalisé vers 1670⁹.

À la fin du xviii^e siècle, le quartier canonial présente donc une trame viaire déjà ancienne, sans doute fixée dès le xiii^e siècle¹⁰. Dans la première représentation planimétrique de la ville réalisée dans la seconde moitié du xvii^e siècle¹¹, la trame des rues de la partie méridionale de la Cité est quasi identique à celle de la fin du xviii^e siècle¹². La seule différence réside dans la structure du réseau qui correspond au percement, réalisé peu après 1765, de la rue Fleury qui relie, le long du flanc méridional de la cathédrale, la porte de l'Œuvre (Figure 1 : vi), ouverte sur le parvis de l'église cathédrale, à la place Grégoire de Tours, située à son chevet. Le percement de cette porte,

5. Loin d'être un ouvrage militaire, cette clôture était formée par les hauts murs des propriétés canoniales et par les façades aveugles de certains logis.

6. Pour un bilan du fonctionnement des quartiers canoniaux, cf. J.-C. PICARD, (dir.), 1994.

7. Archives départementales d'Indre-et-Loire (désormais AD37) G44.

8. AD37 G44, acte du 27 janvier 1645.

9. Bibliothèque municipale de Tours (désormais BMT), Ms 1200, *Tours et ses environs* (c. 1670).

10. Pour l'étude complète de la formation de la trame viaire de ce quartier, du Haut-Empire au xviii^e siècle, cf. B. LEFEBVRE, 2008, p. 188-202 et p. 237-243.

11. BMT, Ms 1200, *Tours et ses environs* (c. 1670).

12. AD37, G197, *Plan minute de la justice des Bains et fief des Bains en la ville de Tours*, par Philippe Lesourd (entre 1760 et 1788).

bien documenté, représente la seule transformation de l'époque moderne à l'intérieur du quartier canonial. Aujourd'hui encore, c'est cette même structure de rues qu'il est possible d'emprunter ; rien n'a changé, à l'exception de l'alignement de quelques rares façades.

Figure 2. *Photographie (détail) du Plan minute de la justice des Bains et fief des Bains en la ville de Tours dressé entre 1760 et 1788*



Source. AD37, G197.

2. L'analyse du flux de déplacement pédestre théorique

La modélisation des flux de déplacement dans le quartier canonial de la cathédrale de Tours

L'étude se propose d'analyser le fonctionnement, c'est-à-dire le rôle distributif que joue la voirie dans les déplacements le long de la trame viaire. La modélisation de l'organisation des cheminements piétonniers en milieu urbain n'a jamais fait l'objet d'une étude spécifique de la part ni des historiens ni des archéologues. Ceux-ci se sont penchés spécifiquement sur l'étude des rues, mais ne s'attachent pas à la question de la circulation dans

le tissu urbain, c'est-à-dire aux relations entre la voirie et le parcellaire¹³ ; quant aux géographes¹⁴ qui appréhendent les transformations du réseau viaire, ce n'est jamais dans la longue durée.

Le principe de modélisation retenu ici s'inscrit dans une démarche globale d'analyse sur le temps long, des dynamiques de formation du tissu urbain sur l'emprise de l'ancien amphithéâtre de Tours¹⁵. Fondé sur une approche systémique et systématique, le modèle repose sur la double notion d'objets simples et d'objets complexes. Ces derniers correspondent au plus court chemin qui permet de relier un point de départ à un point de destination dans le réseau, tandis que les objets simples coïncident au découpage de l'ensemble de ces parcours en tronçons linéaires afin d'éviter toute redondance spatiale. Ainsi, l'assemblage de ces tronçons permet de restituer l'intégralité des cheminements. Le flux de déplacement théorique se mesure alors au nombre de parcours possibles par tronçons.

Il n'est pas question de tenir compte de tous les types de circulations possibles à l'intérieur du quartier canonial, dans la forme qui est la sienne de la fin du XVIII^e siècle. Seuls les parcours qu'il est possible de réaliser, en empruntant le réseau viaire, entre les portes du cloître, l'entrée de la cathédrale et le portail des propriétés des chanoines, sont envisagés. Il s'agit uniquement d'analyser l'usage spécifique du quartier, tel qu'il est déterminé par le statut des chanoines, attachés à la vie séculière par un contact fréquent avec les laïcs hors du cloître et par la nécessité d'assurer le service divin dans la cathédrale. Une date de début et une date de fin ont été attribuées à chaque porte et à chaque propriété, ce qui permet ainsi de dater le parcours de l'une à l'autre. Dès lors, il est possible de traiter le problème de la simulation de flux, de manière soit synchronique, soit diachronique. On peut en effet évaluer les probabilités d'usage des tronçons en mesurant le nombre de fois où ceux-ci apparaissent dans une relation. La connaissance de leur importance stratégique au sein du réseau permet alors d'en proposer une hiérarchisation. Toutefois, il faut souligner qu'il ne s'agit pas d'une recherche sur la structure intrinsèque du réseau, ce qui aurait demandé d'examiner l'ensemble des trajectoires possibles entre des points distribués par un maillage régulier dans le réseau¹⁶. Ici, l'objectif est d'appréhender la distribution des propriétés au sein de la trame à partir de deux éléments supposés catalyseurs dans les déplacements pédestres des chanoines : la cathédrale

13. LEGUAY, J.-P., 1984 ; ROULEAU, B., 1965.

14. GENRE-GANDPIERRE, C., 2000 ; GENRE-GANDPIERRE, C. & FOLTÈTE, J.-C., 2003.

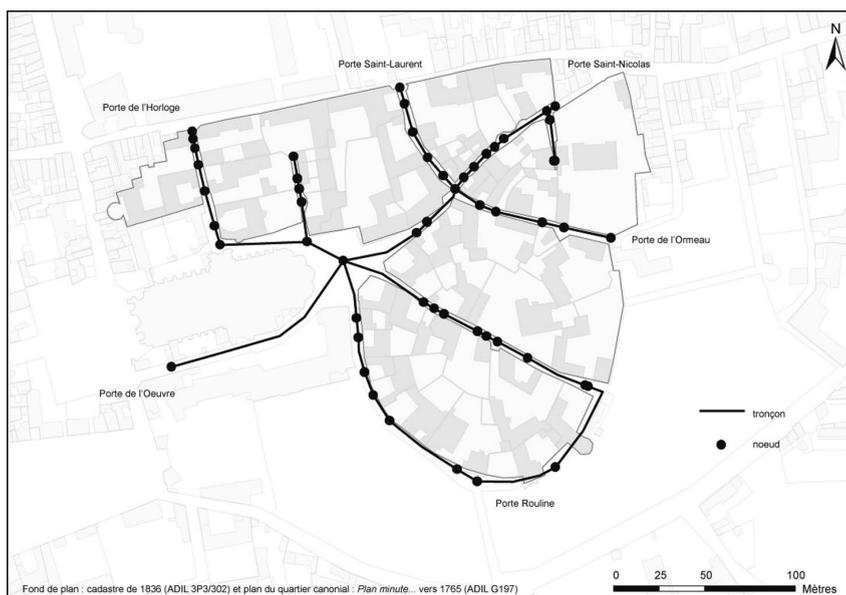
15. LEFEBVRE, B., 2008.

16. GENRE-GANDPIERRE, C., 2000.

et les portes du cloître. Ainsi, les parcours non spécifiques, comme le déplacement d'un chanoine lors d'une visite à un autre chanoine, ne sont pas pris en compte. Cette approche peut paraître réductrice si elle ne visait qu'à décrire la pratique générale du quartier. En fait, à travers l'analyse du flux pédestre théorique, elle veut uniquement tester l'hypothèse de l'incidence de la spécificité de la fonction canoniale dans la formation de l'espace.

Dans le réseau tel que je propose de l'analyser, le positionnement des éléments s'inscrit dans une trame viaire, fixée depuis le Moyen Âge et qui ne subira pas de modification importante jusqu'à l'époque moderne. Il est probable que, depuis le XII^e siècle, les chanoines entraient dans l'église cathédrale par le portail du transept nord et, qu'à la fin du XVIII^e siècle, les clercs pouvaient entrer ou sortir du cloître en empruntant l'une des six portes représentées sur le *Plan minute de la justice des Bains...* (Figure 2)¹⁷ : la porte de l'Œuvre à l'Ouest (percée peu après 1765), la porte de l'Horloge au Nord-est, la porte Saint-Laurent au Nord, la porte Saint-Nicolas au Nord-est, la porte de l'Ormeau à l'Est et, au Sud, la porte Rouline (percée peu après 1642).

Figure 3. Construction de la structure du réseau viaire en fonction de la situation des propriétés canoniales et des portes d'accès du cloître et de la cathédrale



17. AD37 G197, *Plan minute de la justice des Bains et fief des Bains en la ville de Tours*, par Philippe Lesourd (entre 1760 et 1788).

Il est également possible de localiser précisément l'emplacement de l'entrée de chacune des cinquante et une propriétés de la seconde moitié du XVIII^e siècle dont la position semble, d'après les études du bâti, être la même un siècle plus tôt. À partir de la forme de la structure des rues et en prenant en compte la situation de ces différents points, le réseau peut être découpé en différents tronçons (Figure 3), qui, associés, permettent de restituer l'ensemble des plus courts chemins possibles entre les propriétés et les portes du cloître. Pour la fin du XVIII^e siècle, on dénombre un total de 306 trajets possibles (51 x 6) et cinquante et un chemins reliant chaque propriété à la cathédrale. La faible transformation de la distribution des propriétés entre le XVII^e et le XVIII^e siècle donne la possibilité d'analyser la transformation des flux de déplacement sur ces deux siècles, avec comme variable le percement de deux nouvelles portes (porte Rouline et porte de l'Œuvre) ; en revanche, il n'est pas possible d'étudier les transformations antérieures du flux, car on ignore le nombre et la distribution des propriétés canoniales avant le XVII^e siècle.

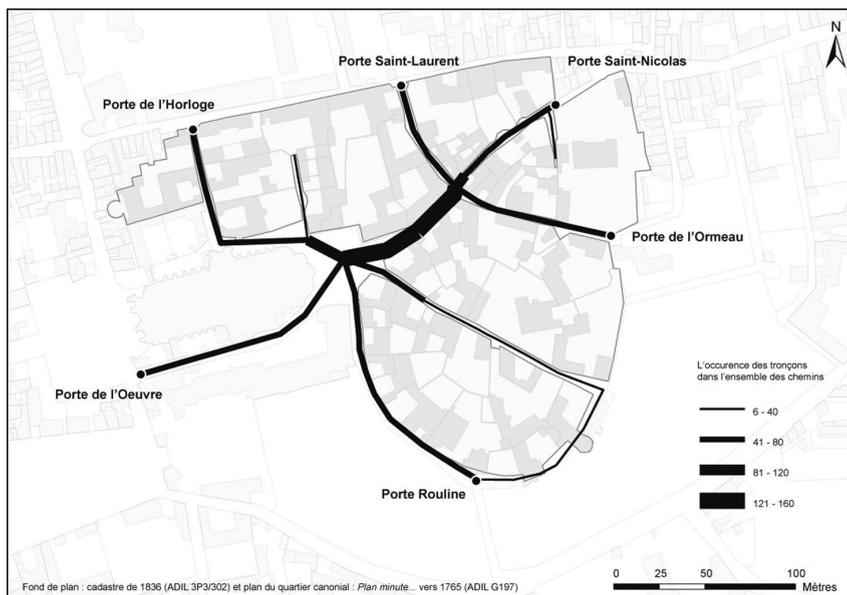
L'étude a donc été menée uniquement à partir de l'ensemble des plus courts chemins entre les deux catégories de points du réseau viaire : les entrées des propriétés canoniales d'une part, les portes du cloître et de la cathédrale d'autre part. Si la simulation théorique de ces déplacements ne prend pas en compte tous les usages possibles de la trame, lorsqu'elle est confrontée à la topographie historique, elle permet néanmoins d'évaluer si la distance d'accès à ces deux catégories de points supposés importants apparaît comme un élément structurant de l'espace.

Le flux pédestre théorique de chanoines entre leur domicile et les portes d'accès au cloître

La simulation du flux théorique des déplacements pédestres de chanoines, lorsque ceux-ci cherchent à sortir du quartier canonial, met en évidence une organisation rayonnante de la trame. La simulation des déplacements depuis les propriétés canoniales vers chacune des portes du cloître montre dans tous les cas, en plus d'un usage privilégié de la rue desservant la porte en question, une fréquentation théoriquement forte du parcours situé entre la place Grégoire de Tours et le carrefour « des Quatre Coins », c'est-à-dire de la portion occidentale de l'actuelle rue Racine. Selon les résultats de la simulation conjointe de l'ensemble des parcours, cet usage obtient la probabilité de fréquentation la plus forte (Figure 4). Il est ainsi possible d'identifier trois classes d'occurrences de tronçons dont la répartition s'explique par la structure même de la trame. La première classe correspond à la rue déjà mentionnée entre la place Grégoire de Tours et le carrefour « des Quatre Coins » ; la deuxième comprend l'ensemble des rues en connexion avec cet axe majeur

et les différentes portes du cloître ; enfin, la troisième classe englobe les impasses et la rue Manceau, c'est-à-dire les voies de desserte secondaire. Cette dernière catégorie de tracés présente des caractéristiques tout à fait particulières puisque, contrairement aux autres rues, ces voies ne jouent qu'un simple rôle de desserte locale : à la différence des autres, ces « tracés communs » ne sont pas un support à l'édification, car le bâti n'y est pas orienté¹⁸.

Figure 4. *Intensité théorique du flux de circulation pédestre entre les propriétés canoniales et les portes du cloître vers 1765*



Hormis ces tracés secondaires, la trame viaire est rayonnante à partir des deux extrémités de la rue majeure. Cette répartition est tout à fait symétrique puisque chaque extrémité est connectée à trois rues desservant une porte. Ce constat peut s'expliquer par la position géométrique de la rue par rapport à la forme du quartier et à la situation des portes. En effet, le centroïde du polygone correspondant à l'emprise du quartier canonial est situé très près du milieu de cet axe, tandis que le centroïde du polygone créé par le positionnement des portes du cloître est précisément placé sur l'axe en question (Figure 5). La centralité de l'axe par rapport à ces deux critères ainsi que la connexion de l'ensemble des voies desservant les portes du quartier canonial à ses deux extrémités expliquent logiquement son usage plus fréquent dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

18. MANGIN, D. & PANERAI, P., 1987.

Figure 5. *Positionnement des centroïdes dans le quartier canonial*

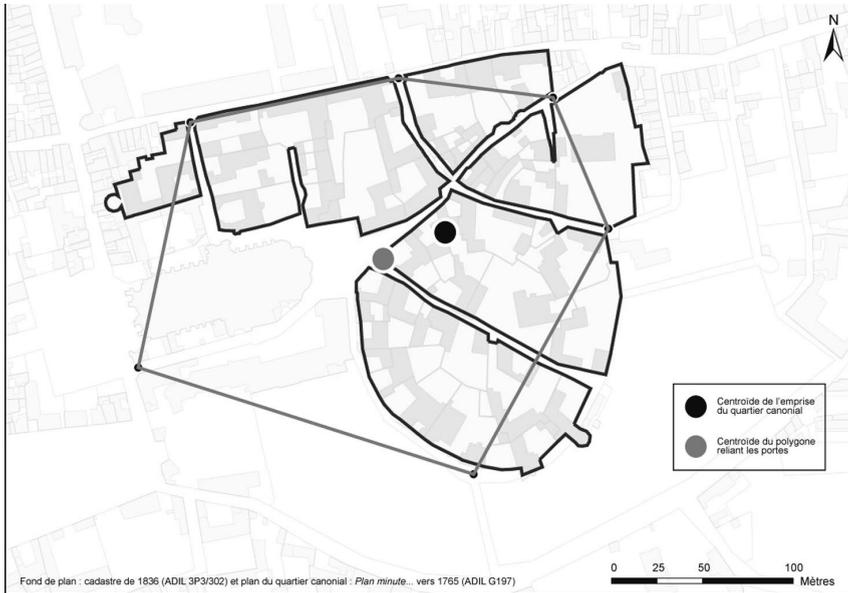
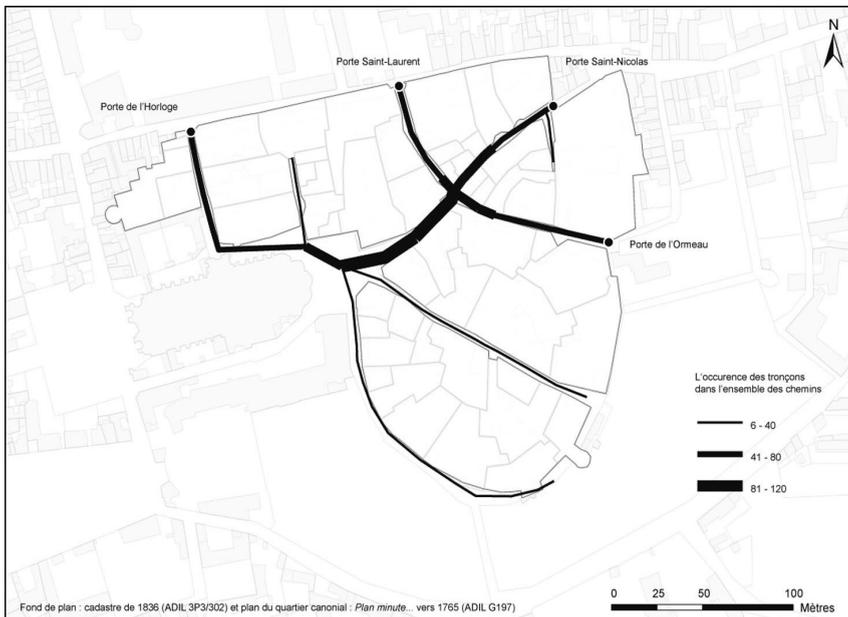


Figure 6. *Intensité théorique du flux de circulation pédestre entre les propriétés canoniales et les portes du cloître avant 1642*

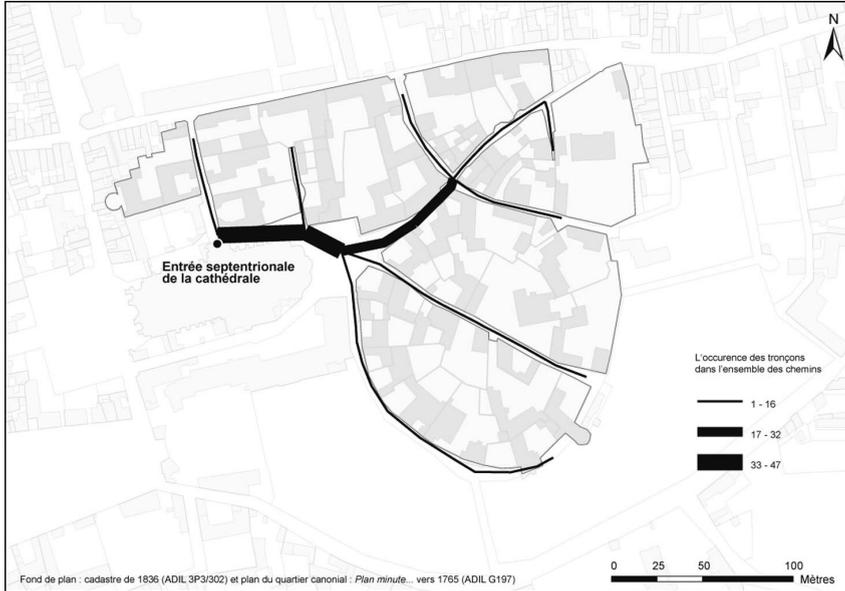


Les mêmes simulations de flux théoriques ont été effectuées sur le réseau dans son état antérieur à 1642, c'est-à-dire en enlevant les parcours desservant la porte Rouline et la porte de l'Œuvre (ou porte Fleury) (Figure 6). Elles font apparaître les trois mêmes classes d'occurrences de tronçons, dont le poids dans le réseau s'explique là encore par leur position respective dans la trame viaire. Ainsi, le percement de deux nouvelles portes ne semble pas avoir bouleversé la répartition des flux de déplacement pédestre théorique des chanoines, même si les deux nouvelles ouvertures sont orientées dans des directions bien différentes de celles préexistantes. En respectant la même organisation rayonnante, le percement d'une porte au Sud, puis à l'Ouest, chacune accessible par une rue embranchée sur la place Grégoire de Tours, souligne la position centrale de la portion occidentale de l'actuelle rue Racine. Ceci est dû à la géométrie du réseau que le percement des deux nouvelles portes n'a pas radicalement transformé, mais au contraire renforcé, dans un évident souci d'économie d'aménagement : le percement des deux portes qui a radicalement changé la connexion du quartier sur l'extérieur, n'a pourtant pas modifié la structure générale d'un réseau viaire quasi immuable, car inscrit, connecté et fonctionnant avec un tissu urbain déjà entièrement aménagé.

Le flux pédestre théorique de chanoines entre leur domicile et la cathédrale

Pour les chanoines, accéder à la cathédrale est un motif de déplacement majeur, afin d'assurer la prière officielle de l'Église. La simulation des plus courts chemins qui relient les propriétés canoniales à l'entrée principale de la cathédrale signale le flux théorique de déplacements à partir du nombre possible de parcours sur un même tronçon de rue. Le résultat obtenu montre, sans surprise, une distribution convergente vers l'entrée de l'église (Figure 7). Un découpage en trois classes d'occurrences théoriques des tronçons distingue la voie reliant le bras nord du transept de la cathédrale (entrée de l'église) à la place Grégoire de Tours de l'axe partant de cette place jusqu'au carrefour « des Quatre Coins » et du reste de la trame. La place spécifique occupée, dans cette hiérarchie, par la partie occidentale de l'actuelle rue Racine tend à confirmer sa position centrale dans les déplacements à l'intérieur du quartier canonial.

Figure 7. Intensité théorique du flux de circulation pédestre entre les propriétés canoniales et le bras septentrional du transept de l'église cathédrale



Le fonctionnement des circulations

Qu'il s'agisse des flux simulés de déplacements entre le domicile et la cathédrale ou de ceux qui relient les propriétés canoniales aux portes d'accès au cloître (disposées selon deux états), leur organisation souligne toujours un usage majoritairement fréquent de l'axe reliant les deux carrefours principaux, la place Grégoire de Tours et « les Quatre Coins ». Cette partie de la trame est donc théoriquement l'axe de circulation le plus fréquenté du réseau. D'ailleurs, à la Révolution, la rue reliant la place Grégoire de Tours à celle des Petites Boucheries est nommée « Grand rüe du cloître »¹⁹, ce qui confirme sa place majeure dans l'organisation du quartier canonial. L'ensemble du réseau secondaire est connecté aux extrémités de cet axe principal et correspond aux rues reliées à l'une des portes du cloître, à l'exception, avant 1642, de la rue Manceau et de la rue du Général Meusnier, c'est-à-dire des deux voies inscrites sur l'emprise de l'ancien amphithéâtre. Cet état de fait s'explique sans doute par la situation de ces deux rues qui distribuent un espace saillant dans la partie *extra-muros* de la ville, logiquement inaccessible de l'extérieur. Après la construction de la nouvelle en-

19. AD37 1Q282, *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (12 novembre 1790).

ceinte achevée vers 1622²⁰ et le percement de la porte Rouline, seule la rue Manceau n'est pas directement liée à une sortie du cloître : cette situation particulière s'explique peut-être par l'histoire et la topographie ancienne de la rue. Enfin, deux impasses appartiennent au réseau de desserte locale et sont embranchées sur le réseau secondaire. Le faible nombre de rues oblige à la prudence, mais l'organisation de la trame d'après la simulation du flux théorique de certains déplacements présente une structure plutôt ramifiée autour d'un axe majeur situé en position centrale. L'adéquation déjà soulignée entre le centre géométrique du quartier et celui de la trame ne peut pas s'expliquer par la seule structure de la trame : elle implique une répartition homogène des propriétés et de leur point d'accès.

3. La distribution des parcelles dans la trame

À partir du calcul du plus court chemin permettant de relier par la voirie chaque parcelle à une porte du cloître ou à l'entrée de la cathédrale, nous tenterons de vérifier l'hypothèse d'une relation de dépendance entre la disposition des parcelles et certains points particuliers du cloître (les portes sur la ville et la cathédrale). En premier lieu, il faut évaluer l'importance de chaque porte du quartier canonial, indépendamment de sa situation topographique, en déterminant le degré de dépendance entre l'accessibilité des propriétés et certains de leurs caractères (densité du bâti, superficie, destinataire ou valeur en 1790). Cela permettra de valider ou d'invalider notre hypothèse en confrontant les résultats obtenus avec la topographie historique des secteurs extérieurs au cloître desservis par ces portes. De la même façon, il s'agit de vérifier l'existence d'une relation entre les caractéristiques des parcelles et leur situation par rapport à la cathédrale. Dans un cas comme dans l'autre, puisque les portes ouvraient chacune sur un secteur particulier de la ville, leurs motivations d'accès étaient sans doute largement conjoncturelles et dépendaient en partie de la vie propre de chaque chanoine. Par exemple, si un chanoine résidant dans la partie orientale du quartier canonial doit se rendre à la collégiale Saint-Martin, située dans le secteur occidental de la ville de Tours, il traverse sans doute le quartier canonial et emprunte certainement la porte de l'Horloge ou de l'Œuvre, plutôt que la porte Saint-Nicolas ou celle de l'Ormeau, pourtant les plus proches de son domicile.

Pour aborder un espace dont la complexité est due à une grande multiplicité de facteurs, on gagne à mener des analyses portant sur des questions précises. Ainsi, dans notre cas, l'enjeu n'est pas de chercher à expliquer l'or-

20. DUBANT, D., 2007, p. 316.

ganisation du quartier canonial par ce qui l'entoure, mais de voir s'il existe une corrélation entre certains caractères singuliers des parcelles canoniales et leur distribution par rapport à la cathédrale ou à la situation topographique de chaque porte du cloître dans la ville. En somme, il s'agit à nouveau d'estimer l'incidence de certains éléments considérés comme spécifiques du statut canonial (accès à la cathédrale, accès à l'extérieur du cloître), cette fois-ci non plus dans l'organisation de la trame viaire, mais dans celle du parcellaire.

La distribution des portes du cloître, des propriétés canoniales et leurs relations

Une première approche consiste à mesurer, pour chaque parcelle, ou plutôt pour chaque accès à une parcelle, la distance minimale à parcourir pour accéder à une porte. Dans le quartier, à partir de 1765, ces distances sont très hétérogènes (entre 5 et 230 m). Les deux groupes de parcelles les plus éloignées d'une sortie du cloître sont celles situées dans le « cul de sac du Terreau » et celles accessibles depuis la partie centrale de la rue Manceau (Figure 8). Ces deux ensembles de parcelles sont justement situés sur des rues non connectées à une porte, et identifiées dans l'étude des flux (cf. *supra*) comme des voies de desserte locale, alors même qu'il n'existe aucune fonction mathématique capable de décrire la dépendance de ces deux paramètres. Au XVII^e siècle, avant le percement de la porte Rouline et de la porte de l'Œuvre, l'amplitude des distances minimales est plus grande encore (entre 5 et 331 m) (Figure 9). Les parcelles les plus lointaines sont plutôt connectées aux voies théoriquement les moins fréquentées.

Une autre étape consiste à calculer pour chaque parcelle la distance moyenne d'accès à l'extérieur du quartier canonial, une manière différente de mettre en évidence les parcelles théoriquement les plus accessibles et celles qui sont les plus éloignées. Sur l'état du quartier après 1765, on est en présence d'un centre, facilement accessible par l'axe reliant la place Grégoire de Tours au carrefour « des Quatre Coins », et d'une périphérie dont la moyenne d'accès est croissante avec l'éloignement (Figure 10). La même requête sur le quartier avant 1642 offre un résultat sensiblement similaire, avec toutefois un centre situé davantage au Nord-est, autour du carrefour « des Quatre Coins » (Figure 11). Le léger déplacement vers le Sud-ouest s'explique logiquement par le percement de deux nouvelles portes dans cette direction. Cependant, face à ce résultat peu significatif, on remarque que, dans les deux états, le centre le plus accessible du quartier reste à proximité du centroïde du polygone formé par l'ensemble des parcelles du cloître. Une fois encore, la proximité entre le centre géométrique de la forme et celui du réseau (Figure 5) explique une distribution homogène des parcelles.

Figure 8. Calcul du plus court chemin d'accès à une porte du quartier canonial vers 1765



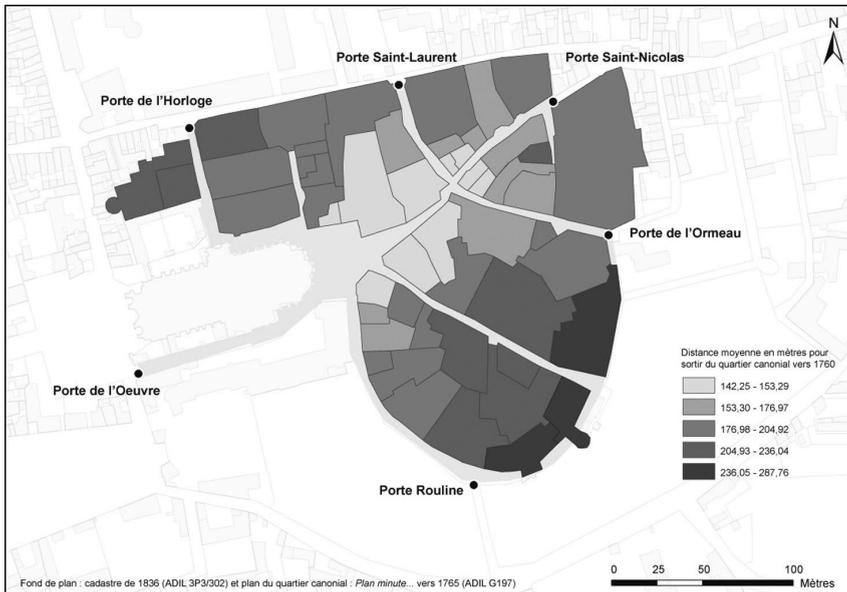
Figure 9. Calcul du plus court chemin d'accès à une porte du quartier canonial vers 1642



Figure 10. *Calcul de la distance moyenne d'accès à une porte du quartier canonal vers 1765*



Figure 11. *Calcul de la distance moyenne d'accès à une porte du quartier canonal vers 1642*



En effet, plus le centre géométrique est proche de celui de la moyenne des chemins d'accès aux portes, plus les parcelles sont distribuées autour du centre, évitant une grande dispersion.

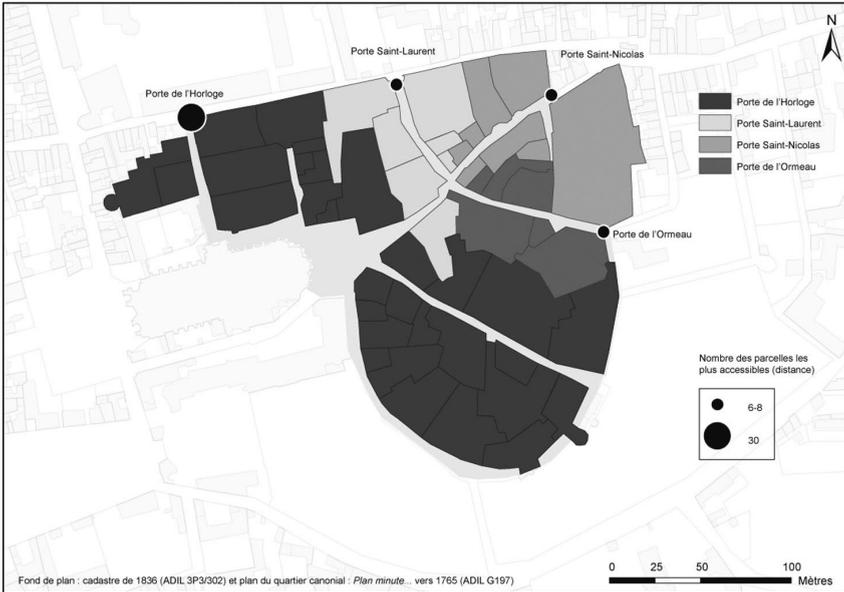
Enfin, il est important de découvrir le rapport existant entre les portes et les parcelles qu'elles distribuent le mieux. Ainsi, à partir du calcul des chemins les plus courts, il est possible de classer les parcelles en fonction des portes les plus proches, puis de compter pour chaque porte le nombre de parcelles le plus rapidement desservies. On peut ainsi estimer le « poids » de chaque porte, à partir des capacités de chacune à distribuer un nombre plus ou moins élevé de propriétés.

Au début du xvii^e siècle (Figure 12), la porte de l'Horloge située au Nord-ouest du cloître distribue le plus grand nombre de parcelles (effectif de 30) et constitue vraisemblablement la principale porte d'accès au cloître²¹. En effet, même si aucune source ne l'atteste directement, plusieurs indices autorisent, sans trop de risque, cette interprétation. La porte est située à proximité du croisement principal de la ville médiévale, au carrefour de l'ancienne rue Saint-Maurice (désormais rue Lavoisier), située dans le prolongement du pont médiéval, et de l'ancienne « Grand Rue » (actuelle rue Albert Thomas), reliée à Châteauneuf. De surcroît, cette porte s'ouvre en direction du quartier des Arcis, le bourg médiéval de la Cité. Sur le même critère de distance, on ne relève rien de significatif pour le nombre de parcelles accessibles par les trois autres accès au cloître : ainsi la porte Saint-Laurent distribue sept parcelles ; la porte Saint-Nicolas, huit ; et la porte de l'Ormeau, six. Il est pourtant évident que toutes ces portes n'ont pas la même importance dans la ville : il est probable par exemple que la porte de l'Ormeau ouverte sur le fief de la Bazoche²² devait être moins fréquentée que la porte Saint-Nicolas donnant directement sur la place commerçante des Petites Boucheries située au Nord-est du quartier canonial (Figure 1). Ainsi, sur un critère de distance, le nombre des parcelles desservies par chaque porte ne correspond probablement pas au potentiel de trafic que leur position topographique dans de la ville médiévale ou moderne pourrait laisser entendre, à l'exception de la porte de l'Horloge.

21. Hypothèse formulée par C. MABIRE LA CAILLE, 1988, p. 43.

22. Le petit fief de Saint-Martin-de-la-Bazoche correspond à l'emprise d'une quinzaine de parcelles dont celle contenant la collégiale du même nom. Fondée au milieu du ix^e siècle, cette communauté composée de seulement quatre chanoines fut d'abord liée à la prestigieuse collégiale Saint-Martin avant d'être rattachée au chapitre de la cathédrale entre 1240 et 1742, date de la fusion de son chapitre avec celui de la cathédrale Saint-Gatien, dont il est question ici. Les chanoines de cette collégiale rattachés ensuite au chapitre cathédral n'ont pas été pris en compte dans cette étude.

Figure 12. Distribution des maisons canoniales en fonction de la porte du cloître accessible par le court chemin avant 1642



Il est possible d'obtenir le même constat en étudiant la configuration du site après 1765 (Figure 13), alors que le fonctionnement de la voirie a été modifié par le percement de deux nouvelles portes. Les percements successifs de la porte Rouline et de la porte de l'Œuvre ont entraîné une transformation de la distribution des parcelles situées dans leur proximité immédiate, c'est-à-dire dans la partie sud et sud-ouest du quartier canonial. La porte de l'Horloge, autrefois la plus à l'Ouest, a naturellement perdu de son importance, notamment au profit de la porte Rouline au Sud. La nouvelle distribution des parcelles par rapport à la situation des portes est bien plus régulière que dans l'état précédent : cette homogénéisation s'explique par une meilleure répartition des ouvertures autour de la forme du quartier puisque les six ouvertures sont distribuées très régulièrement autour du centroïde (Figure 14).

Avant 1642, les portes sont regroupées dans les parties septentrionale et orientale du cloître, orientées vers l'espace *intra-muros* : les parcelles méridionales, proches du rempart, sont alors difficilement accessibles, puisque rattachées à la porte de l'Horloge au Nord. En effet, la limite méridionale du cloître correspond à une portion de l'enceinte de la ville, non percée de portes. L'absence d'ouverture à l'Ouest, pourtant en direction de l'intérieur de la ville (vers le bourg des Arcis), s'explique par la présence d'un fief

distinct de celui du chapitre²³ : celui de l'archevêque²⁴ qui faisait obstacle. Ces deux contraintes révèlent la situation particulière du positionnement des portes avant 1642 dont l'organisation est peu adaptée à une répartition homogène des parcelles puisque l'étude de leur distribution montre que la partie méridionale du cloître est moins bien desservie. Cela annonce sans doute la motivation du chapitre à demander à la ville le percement de la porte Rouline très peu de temps après la fin de la construction de la nouvelle enceinte. Cette nouvelle ouverture permet de gagner les espaces auparavant hors la ville et désormais situés *intra-muros*, notamment les jardins aménagés par les chanoines depuis au moins le milieu du xv^e siècle, dans les fossés situés au Sud du cloître²⁵. À l'Ouest, la porte de l'Œuvre n'est percée qu'en 1765, date de l'accord passé entre l'archevêque et le chapitre ; le premier pour agrandir les jardins de son palais et le second pour transformer en rue l'étroit passage de Sturbe, qui ne constituait pas auparavant l'un des accès du cloître et donc n'a pas été pris en compte dans les analyses²⁶.

Ces remarques permettent de souligner deux caractéristiques de l'organisation du quartier canonial :

- La trame viaire du quartier est organisée assez simplement autour d'un centre (la voie reliant la place Grégoire de Tours au carrefour « des Quatre Coins ») à partir duquel rayonnent régulièrement des voies reliées chacune à une porte ;
- au sein du tissu urbain, les parcelles sont réparties de manière homogène par rapport aux portes : aucune ne polarise plus qu'une autre leur distribution, à l'exception notable de la porte de l'Horloge, au rôle probablement nettement dominant avant 1642. La position des propriétés canoniales, par rapport au contexte topographique environnant le cloître, ne semble pas avoir été un critère déterminant de l'organisation du parcellaire. Ceci se traduit entre autre par le renfermement du quartier sur lui-même, dans lequel on peut voir un reflet, dans l'espace, de l'adoption de la règle de vie canoniale²⁷.

23. AD37, G197, *Plan minute de la justice des Bains et fief des Bains en la ville de Tours*.

24. AD37, G30, *Plan topographique du fief et seigneurie du palais archiépiscopal de Tours* (1767).

25. AD37, G44.

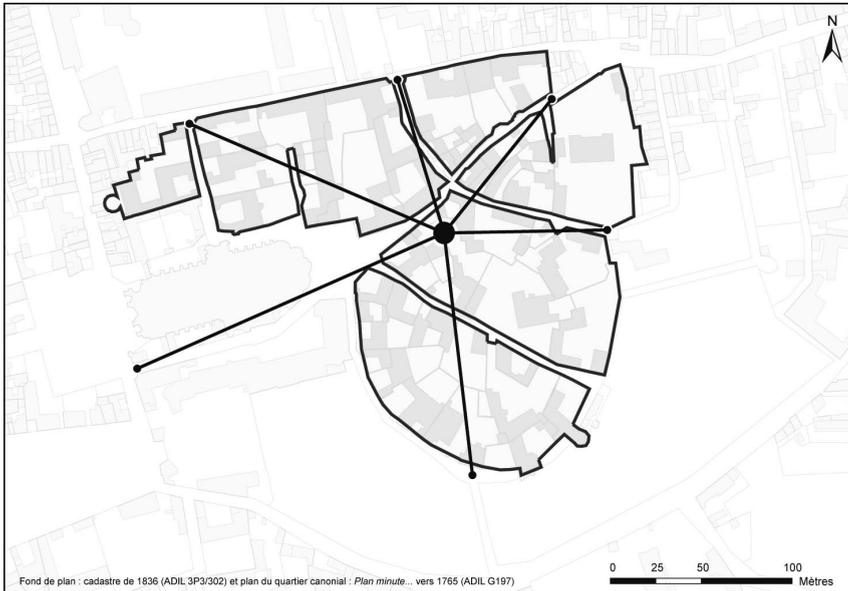
26. AD37, G20.

27. À partir d'une approche différente, ce phénomène a été mis en évidence dans le quartier canonial de Saint-Martin de Tours par H. NOIZET, 2007.

Figure 13. *Distribution des maisons canoniales en fonction de la porte du cloître accessible par le court chemin vers 1765*



Figure 14. *Distribution géométrique des portes par rapport au centroïde du polygone du quartier canonial vers 1765*



Confrontation de la distribution des propriétés et de leurs caractéristiques

Si la distribution spatiale des parcelles semble indépendante du positionnement topographique des portes d'accès au cloître et de la cathédrale, l'organisation des propriétés canoniales dans la trame peut être déterminée par d'autres facteurs. Parmi ceux-ci, plusieurs peuvent être testés spatialement : le destinataire de la propriété, la surface totale de la parcelle et le prix d'estimation de la maison donné par les *Cahiers d'estimation des biens nationaux* en 1790²⁸.

La répartition des propriétés selon l'occupant au xvii^e siècle

À l'intérieur du quartier canonial, l'ensemble des propriétés n'est pas réservé à une unique catégorie d'habitants : on y distingue les maisons canoniales, celles des bénéficiaires de l'Église cathédrale (chanoines de rang supérieur) et enfin celles des chapelains (d'un rang inférieur aux chanoines). L'identification de ces maisons est connue uniquement pour le xviii^e siècle, grâce aux annotations du *Plan minute de la justice des Bains...* et grâce aux deux *Sommiers des cens et rentes* de 1760-1790²⁹ et 1740³⁰. Cependant, il est probable que cette hiérarchisation soit plus ancienne et qu'elle ait déjà été en place au xvi^e siècle³¹. Ainsi, en se fondant sur cette hypothèse, il semble plus pertinent de tester la relation entre le statut de l'occupant et la configuration de la trame peu avant 1642, plutôt que celle postérieure au percement de la porte Rouline et de la porte de l'Œuvre en 1765. La mise en relation entre les catégories de maisons et la distance minimale d'accès à une porte du cloître, ou la moyenne des distances d'accès, montre qu'il n'existe pas de lien significatif avec l'organisation de la trame peu avant 1642 (Figure 15). Seules les valeurs des maisons des chapelains sont assez homogènes, situées autour de faibles distances d'accès, ce qui s'explique par leur regroupement dans la partie occidentale du carrefour des « Quatre Coins ».

Ainsi, et contrairement aux caractères intrinsèques des parcelles (notamment leurs surfaces), la distance d'accès à l'extérieur du cloître n'est pas significativement en rapport avec le niveau de dignité de l'occupant de la maison. La distance à la cathédrale n'apparaît pas non plus comme un élément déterminant dans la hiérarchie statutaire des occupants du cloître (Figure 16). Ceci montre l'absence d'une sectorisation sociale déterminée par la distance d'accès à l'extérieur du cloître ou à la cathédrale.

28. AD37, 1Q282.

29. AD37, G181, *Registre censier du fief des Bains* (fin du xviii^e siècle).

30. AD37, G166, Papier terrier du fief de la Trésorerie de l'Église de Tours (1740).

31. MERCERON, F., 1982.

Figure 15. Rapport entre le type de propriété et la plus petite distance d'accès à une porte du cloître (gauche) ou la moyenne des distances d'accès (droite) dans la configuration du quartier en 1642

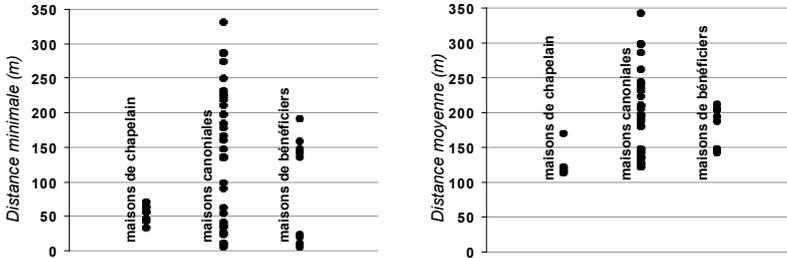
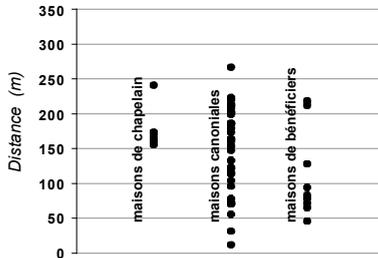


Figure 16. Rapport entre le type de propriété et distance d'accès à la cathédrale, XVII^e-XVIII^e siècles



La répartition des propriétés selon leur surface au XVII^e siècle

Parce qu'il semble plus juste d'analyser les propriétés vraisemblablement formées au sein de la trame antérieure à 1642, et parce que les surfaces bâties ne sont pas connues pour cette époque contrairement aux surfaces des parcelles, il paraît pertinent de confronter la seule surface globale des parcelles à leur distribution dans la trame. Le résultat obtenu montre qu'il n'existe pas de dépendance entre ces deux variables (Figure 17). On peut alors affirmer que la position des propriétés par rapport aux portes du cloître n'a pas engendré une quelconque pression foncière. Ainsi, à travers la formation du parcellaire, les habitants du cloître n'ont visiblement été attirés ni par la proximité du reste de la ville, ni par son éloignement puisque la surface des parcelles n'est pas corrélée avec la distance aux portes. L'organisation parcellaire du cloître semble donc s'expliquer indépendamment de l'espace qui l'entoure.

La distance d'accès à la cathédrale ne fut pas davantage un facteur déterminant, puisque là non plus aucune corrélation n'existe entre la surface

des parcelles et leur éloignement par rapport à la cathédrale (Figure 18). Malgré des distances d'accès oscillant de quelques mètres à plus de 250 m, les chanoines n'ont pas été attirés par la proximité avec l'église cathédrale. À travers cette analyse, on comprend que, tout comme sortir du cloître, accéder à la cathédrale n'a pas été un facteur déterminant dans le découpage du parcellaire : la proximité de l'édifice n'a entraîné aucune différenciation foncière à l'intérieur du quartier canonial.

Figure 17. *Rapport entre la superficie de la parcelle et la plus petite distance d'accès à une porte du cloître (gauche) ou la moyenne des distances d'accès (droite) dans la configuration du quartier en 1642*

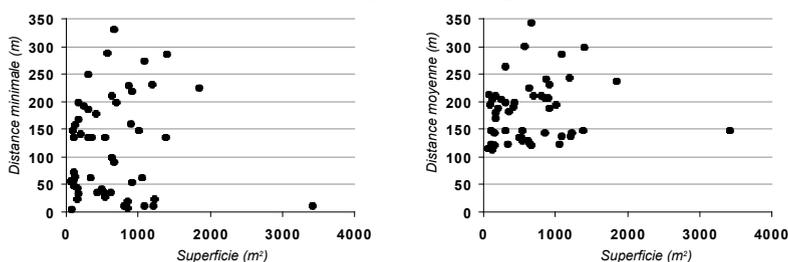
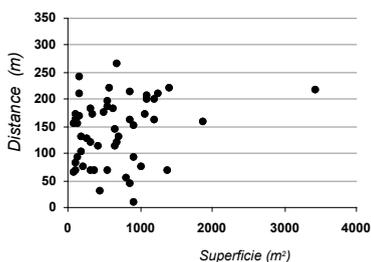


Figure 18. *Rapport entre la superficie de la parcelle et la distance d'accès à la cathédrale, xvii^e-xviii^e siècles*



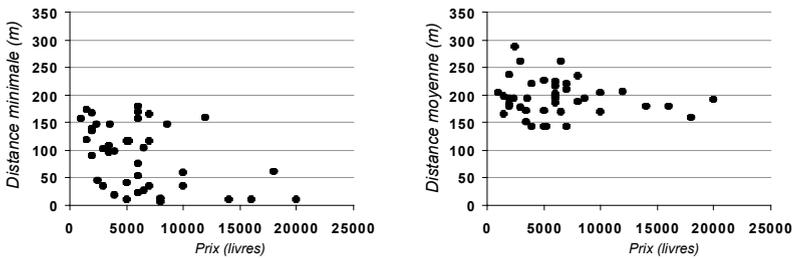
La répartition des propriétés selon leur prix attribué par les Cahiers d'estimation des biens nationaux en 1790

Enfin, la recherche de facteurs liés à la distribution des propriétés dans la trame a conduit à chercher une éventuelle relation avec les prix d'estimation fixés lors de la saisie des biens nationaux à la Révolution³², dont l'analyse a montré qu'ils sont dépendants de quatre facteurs principaux : le nombre de pièces, la surface bâtie, la superficie totale et le rapport entre la

32. AD37, 1Q282.

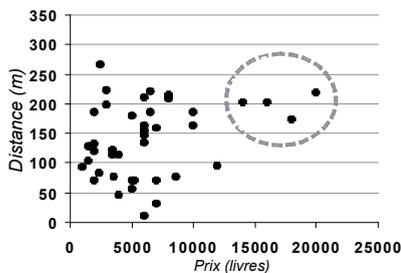
surface et le périmètre³³. L'objectif était de savoir si, en 1790, le prix tenait également compte de la situation de la propriété par rapport à deux types de destinations dans la trame, les portes du cloître et la cathédrale. Les résultats négatifs de ce test soulignent, une nouvelle fois, que la situation par rapport aux portes n'a pas de rapport avec la répartition des demeures situées dans le cloître (Figure 19).

Figure 19. Rapport entre le prix d'estimation des propriétés en 1790 et la plus petite distance d'accès à une porte du cloître (gauche) ou la moyenne des distances d'accès (droite)



La même indépendance des deux variables à partir de l'éloignement à la cathédrale se retrouve (Figure 20), même si les propriétés les plus chères sont parmi celles qui sont situées le plus loin de l'église cathédrale (cercle gris discontinu). Est-ce suffisant pour dégager une tendance car les propriétés les plus modestes ne sont pas distribuées par rapport à leur éloignement à la cathédrale ?

Figure 20. Rapport entre le prix d'estimation des propriétés en 1790 et la distance d'accès à la cathédrale



Ainsi, tout comme le statut hiérarchique des occupants ou comme la superficie, le prix de vente des propriétés tel qu'il fut établi à la fin du

33. QUERU, M., 2006, p. 17.

xviii^e siècle, ne peut s'expliquer ni par l'accès aux différentes portes du quartier canonial, ni par la proximité de la cathédrale.

*

L'ensemble de ces analyses montre qu'il n'existe pas véritablement de descripteurs quantitatifs ou qualitatifs capables de révéler une distribution particulière des parcelles selon leur distance d'accès aux portes du quartier canonial ou à la cathédrale. Les longueurs de parcours sont-elles trop réduites pour jouer un rôle significatif dans la formation de l'espace ? Cela semble peu probable dans la mesure où les parcours oscillent entre moins d'une dizaine et plus de trois cents mètres. Quoi qu'il en soit, l'analyse spatiale du territoire n'a pas montré de hiérarchie des parcelles à l'intérieur du quartier canonial³⁴. Au contraire, l'étude détaillée de la trame viaire indique que la distribution du quartier n'a pas agi comme un facteur discriminant dans la formation du parcellaire. Ni les connexions avec la ville, ni la proximité à la cathédrale n'ont été des éléments attractifs ou répulsifs. Finalement, la répartition foncière est assez isotrope. Il semble que la formation du quartier ait produit une organisation homogène, distribuant l'ensemble des propriétés de manière quasi égale. L'analyse quantitative de la fréquentation théorique de la voirie témoigne, elle aussi, d'une organisation homogène du tissu urbain : l'analyse des flux permet, en effet, de dégager une trame rayonnante autour d'un axe principal dont la situation est approximativement celle du centroïde du quartier canonial. Ainsi, malgré une formation de l'espace sur le temps long et l'absence de planification urbaine, la structure de la voirie répond surtout à un principe d'organisation géométrique du quartier canonial.

À bien des égards, ces résultats paraissent surprenants dans la mesure où la formation du quartier canonial pourrait correspondre à un long processus, marqué par de nombreuses transformations entre le xiii^e et le xviii^e siècle. Ils sont pourtant parfaitement cohérents avec ceux obtenus à partir de l'analyse des dynamiques du tissu urbain et s'expliquent par la nature même de l'occupation canoniale de l'espace. En effet, même si l'homogénéité de l'organisation du quartier canonial ne semble pas due à une volonté particulière de gérer l'espace (ce qui supposerait un projet), cette étude montre une organisation de l'espace en retrait du reste de la ville, en partie due à la nature de l'activité des chanoines qui forment un groupe social cohérent, caractérisé par une mono-activité pérenne et résidentielle.

34. Contrairement à la conclusion à laquelle aboutit C. MABIRE LA CAILLE, 1988, p. 47, en se fondant sur un examen visuel du *Plan minute de la justice des Bains*...

Bibliographie

- DUBANT, Didier, « 110. La construction de la nouvelle enceinte », in Henri GALINIÉ, (dir.), *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville*, 30^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France* (FERACF), Tours, 2007, p. 315-316.
- GENRE-GRANDPIERRE, Cyril, « La structure topologique et fonctionnelle des réseaux de routiers urbains comme déterminant de la géographie des flux de déplacements » *L'explication en géographie*, Actes du colloque Géopoint, 29-30 mai 2000, Avignon, 2000, p. 61-67.
- GENRE-GRANDPIERRE, Cyril & FOLTÈTE, Jean-Christophe, « Morphologie urbaine et marche à pied », *Cybergeog* 3^e colloque du Groupe de Travail Mobilités spatiales et fluidité sociale (GT23) : Offre urbaine et expériences de la mobilité, Strasbourg, France 20-21 et 22 mars 2003. Articles sélectionnés par Cybergeog, article 248, mis en ligne le 7 octobre 2003, modifié le 7 mai 2007 : <http://www.cybergeog.eu/index3925.html> [consulté le 12 octobre 2008].
- LEFEBVRE, Bastien, RODIER, Xavier & SALIGNY, Laure, « Understanding Urban Fabric with the OH_FET model based on Social Use, Space and Time », *Archeologia e Calcolatori*, 19, 2008, p. 195-214. http://soi.cnr.it/archcalc/indice/PDF19/16_Lefebvre.pdf [consulté le 4 juin 2009].
- , *La formation d'un tissu urbain dans la Cité de Tours : du site de l'amphithéâtre antique au quartier canonial (5^e-18^e s.)*, Thèse de doctorat d'Histoire, mention archéologie, Université François-Rabelais de Tours, 2008, mise en ligne le 4 janvier 2009 : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00349580/fr/> [consulté le 4 janvier 2009].
- LEGUAY, Jean-Pierre, *La rue au Moyen Âge*, Rennes, Ouest-France, 1984.
- MABIRE LA CAILLE, Claire, *Évolution topographique de la Cité de Tours des origines jusqu'au XVIII^e siècle*, Thèse de doctorat d'Histoire, Université François-Rabelais de Tours, 1988.
- MERCERON, Florence, *Les chanoines du chapitre Saint-Gatien de Tours au 16^e s.*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, Université François-Rabelais de Tours, 1982.
- NOIZET, Hélène, *La fabrique urbaine de la ville. Espaces et sociétés à Tours (IX^e-XIII^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007.
- PICARD, Jean-Charles (dir.), *Les chanoines dans la ville. Recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, Paris, De Boccard, 1994.
- QUERU, Marie, *Les procès-verbaux d'estimation des biens nationaux du quartier canonial de Tours : élaboration d'une base de données et analyse de l'évaluation*, Mémoire de master 1 d'Archéologie, Université François-Rabelais de Tours, 2006.
- ROULEAU, Bernard, *Le tracé des rues de Paris, formation, typologie, fonctions*, Paris, CNRS, 1965.

